

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

MARIAGE, FAMILLE ET REUSSITE SOCIALE DES FEMMES EN FRANCE

Jacques VERON

(Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France)

Dans les sociétés techniciennes (1) d'aujourd'hui, les modalités de gestion des carrières et les perspectives de chômage, ont intensifié la compétition sur le marché du travail. Au sentiment que les offres d'emplois sont en quantité limitée, s'est mêlé celui d'une rigidité plus forte de l'économie. Le désir de réussite, qu'il s'agisse d'une aspiration à la sécurité économique ou d'une volonté d'ascension sociale, doit intégrer cette évolution des données. Les changements démographiques peuvent apparaître comme une réponse à la transformation du marché du travail, ils relèveraient alors d'une double stratégie :

- stratégie des couples limitant leur descendance pour accroître les chances de réussite des enfants,
- stratégie individuelle de conciliation de la vie professionnelle et familiale.

La théorie de la capillarité sociale développée par Arsène Dumont (2) aurait une valeur explicative moyennant un élargissement du champ des motivations. Au désir de réussite entendu comme une soif d'ascension sociale que celui-ci décelait à la suite de Sismondi à tous les échelons de la société, se mêlerait la crainte d'une exclusion du marché du travail. Elle justifierait les mêmes sacrifices que l'ambition professionnelle.

La restriction de la thèse de la capillarité sociale à laquelle se livrait A. Landry en affirmant qu'elle "produit de plus grands effets pour des raisons qu'il est aisé d'apercevoir, par le fait des individus agissant comme parents que par le fait de ces mêmes individus agissant dans leur propre intérêt" (3) devient caduque avec l'arrivée des femmes sur le marché du travail. L'homme pouvait auparavant se consacrer à sa vie professionnelle, sa femme prenant en charge l'éducation des enfants. Le travail féminin accentue aujourd'hui le conflit entre vie professionnelle et vie familiale (choix du calendrier des naissances, possibilités de garde des enfants...). Même sans véritable ambition professionnelle, une femme est soumise aux exigences d'une carrière. Le conflit de personnalités dont parlait Dumont risque de se produire comme dans le cas d'une pure "attraction capillaire".

Mais pourquoi s'intéresser aux caractéristiques démographiques des femmes qui ont atteint une certaine notoriété ? Compte tenu de leur âge, elles se sont lancées dans la vie professionnelle avant que ne se généralise le travail féminin. Innovatrices, ne l'ont-elles pas été aussi par leur comportement démographique ? Pour réussir, elles ont dû se plier aux exigences de la vie professionnelle. Comment ont-elles concilié activité et famille ? La relation travail-procréation à un échelon élevé de la société pour-

(1) Telles que les définit par exemple Jacques Ellul.

(2) Arsène Dumont : "Dépopulation et civilisation, étude démographique", Lecrosnier et Babé, Paris 1890.

(3) Adolphe Landry : "Traité de Démographie", Payot, Paris 1945.

rait préfigurer des changements démographiques ultérieurs : au-delà de l'ambition professionnelle, les femmes sont confrontées, dans un environnement économique incertain, alors que leur statut peut être encore fragile, à la nécessité de réussir (4).

CARACTERISTIQUE DE L'ECHANTILLON

Il n'existe pas de critère précis pour apprécier la réussite sociale. Elle est la reconnaissance, justifiée ou non, d'un talent par la société. Ici ont été retenues les femmes figurant dans le Who's who in France de 1981-1982. Quelques 700 femmes constituent le fichier.

La notoriété s'acquérant avec l'âge, jusqu'à 60-64 ans la proportion des femmes présentes croît. Elle diminue ensuite (mortalité et effet de génération).

Plus de la moitié des femmes de l'échantillon ont une activité artistique (peintres, musiciennes, artistes dramatiques...) ou intellectuelle (universitaires, écrivains, journalistes...). Les autres ont acquis une notoriété dans la politique, l'administration, les affaires...

NUPTIALITE

La proportion de femmes célibataires dans l'échantillon est particulièrement élevée. Au sein de toutes les générations (5) elle est très supérieure à la proportion de femmes célibataires dans la population totale (tableau 1). Elle est fréquemment trois fois plus élevée.

Elle varie cependant selon les générations : pour les générations 1927-1931 elle est inférieure à 15 % alors qu'elle excède 33 % pour les générations 1902-1906. Le niveau particulièrement élevé pour les générations 1947-1951 peut s'expliquer par un âge au mariage élevé : le célibat n'est pas définitif. Par contre, les différences pour les générations plus anciennes peuvent tenir à la déformation de la structure par activité au fil des générations, la proportion de femmes célibataires variant selon l'activité. En effet, l'âge moyen des femmes observées diffère selon l'activité (tableau 2). Les journalistes et écrivains sont en moyenne de dix ans plus âgés que les artistes dramatiques ou les membres de l'administration. Or, la dispersion des proportions de célibataires selon l'activité est forte (tableau 2). Supérieure à 30 % pour les artistes autres que dramatiques et à 35 % pour les fonctionnaires (6), la proportion de célibataires est relativement proche de la moyenne nationale pour les femmes de lettres et journalistes et les femmes politiques (13 et 12 %). Dans les générations 1927-1931 où la proportion de célibataires est relativement faible, les femmes exerçant une activité dans laquelle la probabilité de rester

(4) La notion de réussite est bien entendu relative. Il existe une infinité de degrés. Elle traduit de manière générale une progression dans une carrière donnée, quel que soit le niveau de départ.

(5) Excepté pour les générations 1892-1901, mais les effectifs sont très réduits.

(6) Le terme fonctionnaire se réfère à l'exercice d'une fonction administrative. Les universitaires sont exclues de la population des fonctionnaires.

TABLEAU 1 : PROPORTION DE CELIBATAIRES PAR GROUPES DE GENERATIONS (EN 1981)

Génération	Proportion de célibataires dans l'échantillon	Proportion de célibataires dans la population totale
1892-1896	8,7	11,3
1897-1901	4,2	10,5
1902-1906	33,3	9,6
1907-1911	25,5	8,7
1912-1916	27,4	8,1
1917-1921	20,7	7,8
1922-1926	23,1	8,1
1927-1931	14,7	7,6
1932-1936	17,2	7,0
1937-1941	27,4	7,0
1942-1946	28,8	8,3
1947-1951	59,3	12,6

TABLEAU 2 : PROPORTION DE CELIBATAIRES ET AGE MOYEN SELON L'ACTIVITE DES FEMMES.

Activité	Proportion de célibataires (en %)	Age moyen (en années)
- Artistes dramatiques	22	52
- Autres artistes	33	59
- Universitaires et chercheuses	27	58
- Femmes de lettres et journalistes	13	64
- Fonctionnaires	36	54
- Femmes politiques	12	59
- Femmes d'affaires	21	60
- Autres	28	54

célibataire est moins forte, sont sur-représentées : artistes dramatiques, femmes de lettres et journalistes et femmes politiques. Il convient toutefois de remarquer aussi que les femmes exerçant une activité dans le secteur public sont très représentées, mais elles ont alors une nuptialité plus forte : proportion de célibataires de 17 % contre une valeur moyenne comprise entre 27 et 36 %. Bien que de forts écarts apparaissent selon l'activité exercée, la réussite sociale des femmes s'accompagne souvent du célibat.

Si le mariage est moins fréquent que dans la population totale, il est aussi plus souvent rompu. Les femmes toujours mariées sont, à âge égal, beaucoup moins nombreuses que dans la population totale. Une forte proportion des femmes mariées ont vécu déjà une rupture d'union (veuvage ou divorce) : entre 20 et 30 % des femmes de 50-64 ans mariées vivent un remariage.

Les femmes veuves sont dans chaque groupe de générations en proportions beaucoup plus faibles que dans la population totale. Des différences dans le risque de veuvage sont bien loin d'être seules en cause (7) : les femmes veuves se remarient souvent, d'autres femmes ont divorcé avant d'être veuves. Pour toutes les générations (8), les proportions de femmes divorcées sont en effet très supérieures à celles observées pour l'ensemble des femmes. Pour les générations 1917-1941, elles excèdent toujours 10 % et souvent 14 %, alors que 4 à 6 % seulement des Françaises de ces générations sont divorcées.

Les probabilités de rupture d'union varient considérablement selon l'activité exercée : 78 % des universitaires et chercheuses non célibataires et 80 % des femmes exerçant une fonction administrative sont toujours mariées (premier mariage) alors que les proportions ne sont que de 44 % pour les femmes de lettres et journalistes et de 32 % pour les artistes dramatiques. Pour les autres activités, les proportions varient de 50 % (femmes d'affaires) à 62 % (femmes politiques). Les femmes de lettres et journalistes qui ont été mariées sont très fréquemment divorcées (48 %). La proportion de divorcées chez les artistes dramatiques est plus faible (tableau 3) parce que celles-ci se remarient beaucoup plus souvent : 29 % des artistes dramatiques sont remariées au moins une fois (9).

TABLEAU 3 : PROPORTION PARMIS LES FEMMES NON CELIBATAIRES DES FEMMES DIVORCÉES ET REMARIÉES SELON L'ACTIVITÉ.

Activité	Proportion de femmes divorcées (en %)	Proportion de femmes remariées
- Artistes dramatiques	26	29
- Autres artistes	11	13
- Universitaires et chercheuses	8	1
- Femmes de lettres et journalistes	48	17
- Fonctionnaires	6	5
- Femmes politiques	7	5
- Femmes d'affaires	14	6
- Autres	19	13

(7) L'endogamie sociale se traduit sans doute par un calendrier de la mortalité des époux plus allongé.

(8) Excepté dans les générations 1947-1951.

(9) 12 femmes se sont mariées au moins 3 fois : 7 artistes et 6 femmes de lettres.

Pour les femmes toujours mariées à la date d'observation et qui en sont à leur premier mariage, l'âge moyen auquel ont eu lieu ces unions est élevé dans les générations d'avant 1931. Alors que pour la population française, l'âge moyen au premier mariage des femmes fluctue entre 23 et 24 ans selon les générations, il atteint ou excède 28 ans dans l'échantillon. Les générations plus récentes se marient plus jeunes : il est inférieur à 25 ans pour les générations 1937-1941 et 1942-1946 (10). Le mariage est pour toutes femmes, excepté les femmes politiques, tardif ; il ne l'est pas plus pour les femmes les plus diplômées (pour les universitaires et chercheuses il est de 27 ans). L'âge moyen au premier mariage est proche de 30 ans pour les artistes dramatiques et les femmes de lettres et journalistes.

DESCENDANCE ET FECONDITE DES MARIAGES

Les femmes qui ont acquis une notoriété dans la société ont peu d'enfants. Le nombre moyen d'enfants par femme est pour chaque groupe de générations inférieur d'environ un enfant à la descendance finale des générations correspondantes de la France entière (tableau 4).

TABLEAU 4 : DESCENDANCE DES GENERATIONS

Génération	Echantillon		France : descendance finale (valeurs extrêmes)
	Nombre moyen d'enfants par femme		
	Ensemble des femmes	non céli- taires	
1902-1906	1,00	1,50	2,14 - 2,18
1907-1911	1,12	1,51	2,18 - 2,24
1912-1916	1,01	1,34	2,31 - 2,41
1917-1921	1,50	1,83	2,42 - 2,50
1922-1926	1,26	1,64	2,51 - 2,60
1927-1931	1,54	1,81	2,61 - 2,64
1932-1936	1,62	1,96	2,62 - 2,57
1937-1941	1,45	2,00	2,55 - 2,47

Etant donné le poids du célibat, le calcul du nombre moyen d'enfants pour les femmes mariées ou l'ayant été s'impose. Les valeurs obtenues restent très inférieures à celles des descendes finales. La progression du nombre moyen d'enfants par femme (non célibataire) à partir des générations 1927-1931, alors que la descendance finale des générations de la France entière commence à diminuer, peut s'expliquer par la diminution de l'âge au

(10) La diminution de l'âge moyen au premier mariage s'accompagne d'une augmentation de la proportion de célibataires.

mariage. Pour les femmes toujours mariées (premier mariage), le nombre d'enfants décroît avec l'âge au mariage de la manière suivante :

<u>Age au mariage</u>	<u>Nombre d'enfants par femme</u>
20-24 ans	2,08
25-29 ans	1,88
30-34 ans	1,86
35-39 ans	0,88
40 ans et +	0,21

Elle peut tenir aussi à la structure par âge et par activité. La fécondité des artistes est très faible. En moyenne, les artistes autres que les artistes dramatiques ont moins de 0,6 enfant, celle qui sont ou ont été mariées n'ont pas un enfant en moyenne. Par contre, les femmes politiques ont plus de deux enfants et près de 2,5 enfants si l'on exclut les célibataires. Les femmes appartenant à la fonction publique ont entre 1,3 et 1,5 enfant, mais le célibat est important au sein de cette sous-population. Quand elles se marient, ces femmes mettent au monde en moyenne deux enfants (tableau 5).

TABLEAU 5 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME SELON L'ACTIVITE

Activité	Ensemble des femmes	Femmes mariées ou l'ayant été
- Artistes dramatiques	0,86	1,11
- Autres artistes	0,59	0,87
- Universitaires et chercheuses	1,45	2,00
- Femmes de lettres et journalistes	1,51	1,74
- Fonctionnaires	1,34	2,08
- Femmes politiques	2,17	2,48
- Femmes d'affaires	1,40	1,76
- Autres	1,37	1,51

Le croisement génération/âge au mariage/activité est rendu impossible par la taille de l'échantillon. L'analyse de la fécondité, pour les générations 1920-1940, par âge au mariage et activité, confirme cependant cette disparité des modèles familiaux. Ainsi, quel que soit l'âge au mariage, les artistes, toujours mariées à la date d'observation, ont des plus petites familles que les femmes exerçant une autre activité. Les artistes mariées à 25-29 ans ou à 30-34 ans dont le mariage n'a pas été rompu, n'ont pas d'enfant ou en ont un alors que les femmes appartenant à la fonction publique en ont le plus souvent au moins deux.

ASCENSION SOCIALE ET COMPORTEMENT DEMOGRAPHIQUE

La profession du père est, pour la plupart des femmes, mentionnée dans les notices biographiques. Le degré d'ascension sociale est en principe

connu. En réalité, l'intitulé des professions, notamment pour les activités industrielles et commerciales, est souvent trop imprécis pour que soit identifié précisément le niveau social du père. L'analyse du lien entre ascension sociale et caractéristiques démographiques ne limitera donc aux catégories extrêmes des femmes n'ayant pas connu de véritable ascension sociale (11) et de celles qui ont franchi le plus d'échelons dans la société (12). Ces deux sous-populations représentent respectivement 14 et 11 % de l'échantillon.

L'intensité du célibat est plus forte pour les femmes ayant connu une forte ascension sociale que pour les autres : les proportions de célibataires sont respectivement de 29 et 15 %. Les différences d'âge au mariage sont par contre très faibles pour les femmes dont la première union n'a pas été rompue (27,8 ans et 28,2 ans). La fécondité des femmes non célibataires est quant à elle beaucoup plus forte pour les femmes n'ayant pas connu d'ascension sociale que pour les autres : les nombres moyens d'enfants par femme sont respectivement de 2,06 et 1,33. Ces différences s'expliquent en partie par une structure des activités contrastées : les artistes sont plus nombreuses parmi les femmes qui ont connu une forte ascension sociale, les écrivains et journalistes et femmes d'affaires sont sur-représentées dans le groupe des femmes n'ayant pas connu d'ascension sociale. Mais au sein d'une activité donnée, la taille des familles varie aussi selon le degré d'ascension sociale : la fécondité des artistes non célibataires est plus forte pour les femmes n'ayant pas gravi l'échelon que pour les autres, 1,33 enfant contre 0,77 (13).

SELECTION OU STRATEGIE ?

Les femmes observées ont dans leur grande majorité un comportement démographique très différent de l'ensemble de la population : elles sont moins souvent mariées, plus souvent divorcées, elles ont moins d'enfants...

Mais la vision est rétrospective : font partie du champ d'observation les femmes vivantes (14) qui ont réussi. Les femmes ne sont pas suivies au fil du temps, mais leur histoire est reconstituée. La question se pose de savoir quelle est la population "soumise au risque" de réussir. Les taux d'activité des femmes célibataires sans enfant sont dans la population totale beaucoup plus élevés que ceux des femmes mariées ayant au moins un enfant à charge (à 45-49 ans ils sont respectivement de 95 % et 52 %). Est-ce parce que les femmes célibataires sont plus souvent actives qu'elles sont sur-représentées dans l'échantillon ou le désir d'exercer une profession et l'acceptation des sacrifices nécessaires conduit-il à un comportement démographique singulier ?

(11) Père diplomate, universitaire, écrivain...

(12) Père ouvrier, agriculteur, employé...

(13) Par contre, elle est comparable pour les femmes travaillant dans le secteur public : respectivement 2,09 et 2,17.

(14) En tout état de cause, l'effet perturbateur de la mortalité est négligeable. Ainsi, les différences de mortalité selon l'état matrimonial sont faibles (cf. Guy Desplanques : "L'inégalité sociale devant la mort", Economie et Statistique n°162, Janvier 1984, Paris, INSEE).

La sélection peut jouer en excluant de la population soumise au risque de réussir des femmes qui avaient commencé une carrière brillamment mais se marient et ont des enfants. Mais les attitudes vis-à-vis du mariage et de la famille ne sont pas indépendantes de l'exercice précoce d'une activité. Le "sacrifice" est vécu alors avec plus d'intensité.

La réussite sociale ne va pas sans ambition professionnelle et sans disponibilité. Pour la plupart des carrières, une continuité dans le travail est exigée (15). Le conflit entre vie professionnelle et vie familiale apparaît très tôt. Le célibat, alors que la cohabitation était peu répandue, ne relève vraisemblablement pas d'un choix (16). Par contre, les attitudes vis-à-vis du mariage (fréquence des divorces et des remariages) et de la famille révèlent une autre façon de vivre plus tournée vers la société et le travail que vers la famille et la maternité (17). Selon l'activité exercée, les contraintes professionnelles sont plus ou moins fortes (conflit travail-procréation plus ou moins aigu), mais les aspirations diffèrent aussi (effet de sélection des femmes selon l'activité). Les femmes appartenant à la fonction publique, pour lesquelles la conciliation entre travail et famille est plus aisée et qui sont peut-être plus tournées vers la vie familiale que par exemple les artistes, n'ont cependant en général pas plus de deux enfants.

La notoriété sociale des femmes s'accompagne d'une singularité des modèles matrimoniaux et familiaux. Malgré de profondes différences selon l'activité, cette sous-population se distingue très nettement de la population féminine dans son ensemble. Sélection a priori ? Les femmes ambitieuses privilégieraient la vie professionnelle. Sélection a priori ? Les femmes qui réussissent seraient issues de familles de petite dimension (18) et reproduiraient ce modèle (fécondité héréditaire). Sélection au fil de l'existence ? Le mariage ou la procréation exclueraient progressivement des femmes de la population soumise au risque de réussir. Gardons-nous de trancher ce noeud gordien ! Mais quels que soient les mécanismes en cause, il existe un lien étroit entre réussite sociale et comportement démographique.

Depuis Charcot et Freud, l'étude de comportements pathologiques nourrit l'espoir de mieux comprendre la psychologie humaine. L'observation de ce groupe de femmes révèle-t-elle un conflit que l'ensemble des femmes perçoivent, subissent, intègrent ou intériorisent ?

Il serait aventureux de l'assurer, mais la question mérite d'être posée.

(15) Pour les activités où la notion de carrière a moins de sens (exercice d'une fonction politique par exemple) le comportement démographique est plus proche du comportement moyen.

(16) De nombreuses femmes célibataires ont exercé très tôt une activité (avant d'atteindre l'âge moyen au mariage). Elles n'ont pas exercé une activité parce qu'elles étaient célibataires, mais le mariage aurait pu les conduire à interrompre leur activité.

(17) Cf. Jean-Claude Deville : "Activité et fécondité", Economie et Statistique n°93, octobre 1977, Paris, INSEE.

(18) Les femmes qui ont gravi le plus d'échelons dans la société ont peu d'enfants. Il faudrait admettre dans ce cas qu'elles proviennent d'un sous-groupe malthusien d'un groupe social fécond.